

Pour la constitution d'un tiers espace de la recherche et de l'action

L'objectif est de constituer un groupe pluriel identifié dans une démarche de recherche-action en rapport avec les territoires populaires qui subissent les inégalités territoriales et où s'inventent aussi de nouvelles approches du social et de l'économique. Nous appelons cet espace de travail « tiers espace », car il amène à une forme d'hybridation qui est plus que l'addition de la recherche et de l'action, mais la création d'une troisième composante originale.

1 POURQUOI OUVRIR UN ESPACE SPÉCIFIQUE ?

Bien que les équipes de chercheurs et d'acteurs soient de plus en plus nombreuses à se prévaloir d'une démarche de recherche-action ou d'une recherche en situation à visée transformatrice, il n'existe pas un espace référentiel permettant à ces personnes de collaborer de manière plus permanente au-delà du caractère événementiel de tel colloque ou action. Elles restent donc sectorisées dans leurs champs d'appartenance. Cet isolement nuit au changement des cadres de pensée et d'action. Il s'agit alors de favoriser une démarche transversale coopérative dans la production des savoirs en lien avec des stratégies collectives invitant les décideurs et les opérateurs à pérenniser l'expérimentation sociale. Cet espace incarne d'une certaine manière la ligne « recherche-action » présente comme axe sur la plate-forme de la MSH PN en essayant de répondre aux critères présentés ci-dessous.

2 CONDITIONS POUR L'OUVERTURE D'UN TIERS ESPACE DE LA RECHERCHE

2.1 AUTO-SAISISSEMENT :

S'il existe déjà des consortiums entre chercheurs et acteurs pour répondre à des appels à projets, il est aussi important en dehors des formes institutionnelles que de « simples » citoyens comme des professionnels puissent se saisir des outils de la recherche, convoquer les compétences au service d'une proposition pour laquelle ils s'auto-missionnent alors que c'est actuellement impossible. En revanche l'espace instituant, d'un laboratoire social, par son accessibilité et son accueil inconditionnel permet à chacun de s'autoriser et de légitimer une pratique d'expertise et de production de savoirs.

2.2 CROISEMENT DES SAVOIRS :

Il existe peu d'espaces où le savoir pragmatique de l'acteur, technicien du professionnel, scientifique du chercheur se croisent et quand c'est le cas c'est rarement de manière égalitaire, car pris dans les logiques non autonomes. Ce qui explique que la « participation » soit comprise par les principaux intéressés comme une injonction paradoxale. La production d'un savoir conjugué permettrait l'émergence d'une intelligence sociale et d'un chercheur collectif qui seraient pourtant les plus à même de répondre à la complexité contemporaine.

2.3 DROIT À L'EXPÉRIMENTATION :

Si l'expérimentation est mise en avant dans les programmes comme méthodologie de recherche, celle-ci est difficilement généralisée comme outil de développement approprié par les acteurs. Faire entrer l'expérimentation populaire dans une logique de droit permettrait à celle-ci d'être insérée ensuite dans les politiques publiques en reconnaissant le tiers espace comme maîtrise d'œuvre validée à partir d'une maîtrise d'usage.

3 MISE EN ŒUVRE D'UN GROUPE DE TRAVAIL

Pour mettre en œuvre concrètement ce tiers espace de la recherche de l'action, nous proposons de nous donner quelques objectifs concrets :h

- Animation d'un atelier trans-sectoriel et transdisciplinaire
- Rédaction d'un écrit manifeste invitant à un débat public
- Recherche d'un espace physique pour l'accueil de ces démarches et la mise en place d'un pôle ressource

Bien que cette proposition s'inscrive dans le cadre partenarial de la MSH PN, le tiers espace que nous voulons promouvoir est susceptible d'accueillir toutes démarches en partage sur cette base coopérative posant un référentiel au-delà de son implantation territoriale. Nous appelons dans ce sens toutes les personnes et structures intéressées à participer à cette première réunion de fondation.

Premiers signataires (juin 2018)

- Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action (LISRA),
- Association pour la Recherche Coopérative,
- Alternative Pour des Projets Urbains Ici et à l'International (APPUII),
- Le LAVUE (UMR 7218 Cnrs)
- Association Médiation Nomade
- Unité Mixte de Recherche Innovation
- liste non exhaustive